

Unistra : « Avec davantage de moyens de l'État, nous pourrions déposer plus de brevets » (M. de Mathelin)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°414551 - Publié le 13/10/2025 à 10:00

Imprimé par - abonné # - le 17/10/2025 à 08:48



© Unistra

« Avec davantage de moyens de l'État, nous pourrions déposer plus de brevets. La limite n'est pas le nombre d'inventions, mais bien les financements disponibles », déclare [Michel de Mathelin](#), vice-président de l'Université de Strasbourg, à News Tank, le 02/09/2025.

« Mes craintes portent sur le fait que nous faisons émerger plus de projets - par exemple avec une hausse de 80 % des candidatures au programme Mature your PhD (Philosophiæ doctor) - mais que nous n'avons pas de financement supplémentaire pour la maturation », poursuit-il.

« Le risque est clair : nous faisons beaucoup d'efforts pour détecter et accompagner de nouveaux projets, mais sans financements suffisants pour la maturation, nous ne pourrions pas tous les soutenir, alors que la maturation est plébiscitée par les investisseurs. »

Or, « ce n'est pas le rôle de l'université ni celui des ONR (Organismes nationaux de recherche) de prendre en charge cette mission. La maturation est un métier à part entière, qui nécessite des équipes spécialisées, ainsi qu'un suivi dans la durée, notamment de l'investissement et du développement des entreprises. Aurons-nous encore, demain, un financement de la maturation à la hauteur des besoins ? », interroge le vice-président de l'Université de Strasbourg.

Il indique avoir fait part de ses préoccupations au MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche), dans le cadre de la consultation lancée par la DGRI (Direction générale de la recherche et de l'innovation) aux universités cheffes de file PUL (Pôle universitaire d'innovation) sur l'organisation territoriale du transfert de technologie.

L'interview de Michel de Mathelin a été réalisée dans le cadre d'une série consacrée aux contributions à cette consultation. Après un article de synthèse, mis en ligne le 01/10, News Tank publie l'ensemble des entretiens réalisés.

« Il n'est pas question de modifier un système qui fonctionne globalement bien »

Alors que le MESR invite les universités cheffes de file PUI à réfléchir à l'organisation future du transfert de technologie sur leurs sites respectifs, Michel de Mathelin indique que « nous n'allons pas faire de grands changements. Il n'est pas question de modifier un système qui fonctionne globalement bien ».

« Il s'agit surtout d'assurer une présence du PUI, au titre d'invités a minima, dans les structures de gouvernance des uns et des autres, pour éviter tout hiatus. »

Préserver l'« indépendance » de la Satt Conectus

Alors que certaines universités cheffes de file PUI expriment le souhait de réduire le rôle des Satt à une fonction d'« outil », Michel de Mathelin défend « une indépendance » de la Satt Conectus :

« Ce n'est pas au vice-président de l'université de décider dans quelles start-up investir. Au sein de son conseil d'administration, nous la challengeons sur sa stratégie. Nous lui demandons d'analyser son portefeuille, de justifier ses désinvestissements, et d'explicitier sa démarche stratégique. Nous jouons un rôle d'organe de gouvernance, mais la cellule opérationnelle, qui décide ou non de lancer une maturation, est maître de ses choix. »

Par ailleurs, Michel de Mathelin relève que « certains membres fondateurs du PUI Alsace ne sont pas encore actionnaires de Conectus. L'enjeu est donc de rapprocher ces membres du fonctionnement collectif. Il s'agit de faire bénéficier l'ensemble des fondateurs des services communs disponibles au sein de Conectus et de l'incubateur ».

Le déploiement du PUI Alsace

Interrogé sur le déploiement du PUI Alsace, dont l'Université de Strasbourg est la cheffe de file, Michel de Mathelin indique que « dès le démarrage du pôle, nous avons concentré nos efforts sur le recrutement de chargés d'affaires dans certains secteurs clés : la santé, le développement durable, le numérique et l'industrie, et plus récemment l'intelligence artificielle (avec le cluster Enact IA (Intelligence artificielle)). Nous avons aussi un chargé d'affaires dédié aux sciences humaines et sociales ».

« Ces chargés d'affaires travaillent étroitement avec les équipes de Conectus, avec la délégation du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) (qui a gardé sa structure de gestion de contrats en Alsace), ainsi qu'avec les personnels en charge de la valorisation dans les écoles d'ingénieurs et autres partenaires. Le PUI joue un rôle d'animation de cette équipe. »

De nombreux recrutements

Les ressources humaines ont également été renforcées sur le volet détection de projets innovants, « avec davantage de présence dans les laboratoires », indique Michel de Mathelin.

« Si l'on veut plus d'innovation, plus de brevets et plus de start-up, il n'y a pas d'autre choix : il faut davantage d'enseignants-chercheurs qui s'impliquent dans ce type d'activité. Aujourd'hui, seule une petite partie de la communauté universitaire s'intéresse à la valorisation et à la création d'entreprises. La majorité des chercheurs ne vont jamais dans ce champ-là, ce qui laisse un réel potentiel. »

En matière d'amélioration continue, une personne dédiée aux processus Lean a aussi été recrutée. « Elle travaille sur l'ensemble des procédures, et actuellement sur la chaîne de propriété intellectuelle, afin de fluidifier notamment le dépôt de brevet, les accords de copropriété et les retours vers les inventeurs », présente le vice-président de l'université.

« Enfin, nous avons recruté une personne dédiée aux indicateurs dès la phase expérimentale. Nous savions que c'est le nerf de la guerre si nous voulions prouver l'efficacité de nos actions et créer un climat de confiance entre les acteurs. Nous avons déjà déployé à l'Université de Strasbourg un CRM (Customer Relationship Management), dont bénéficie désormais l'équipe du PUI. »

Des ingénieurs de développement au sein des plateformes technologiques

Alors que l'Université de Strasbourg avait lancé, à la fin des années 2010, le programme Cortecs de labellisation et d'organisation des moyens technologiques des laboratoires en plateformes mutualisées, le PUI permet de renforcer les actions autour de ces plateformes.

« Nous plaçons un ingénieur de développement pendant un an dans une plateforme, pour créer une nouvelle activité tournée vers l'extérieur. Si cette activité fonctionne, l'accompagnement peut durer deux ans, avec pour objectif qu'elle s'autofinance grâce aux services rendus à la communauté scientifique, aux laboratoires et aux entreprises. Nous en sommes actuellement à la deuxième campagne, sur trois prévues. »

« Notre PUI fait partie de la fourchette haute »

Interrogé sur le résultat des différents comités d'évaluation, Michel de Mathelin indique que « selon les retours que nous avons eus, notre PUI fait partie, en termes de taux d'exécution de son programme, de la fourchette haute ». « Cela s'explique par le fait que nous disposons déjà d'un contexte très intégré et d'une activité importante : pour les acteurs, il n'a donc pas été difficile de travailler ensemble. »

À partir de là, le vice-président de l'Université de Strasbourg ne craint pas l'évaluation à mi-parcours des PUI à venir courant 2026. « Nous avançons plutôt confiants », déclare-t-il, en indiquant toutefois qu'« il est essentiel que l'évaluation soit objectivée par une réalité de terrain la plus juste possible ».

« Une difficulté majeure que nous avons observée est qu'il est très compliqué d'avoir une vision fiable : nous n'avons jamais vraiment les moyens de dédoubler l'information. Comme nous travaillons uniquement avec des unités mixtes, il est difficile de savoir si certains objets ne sont pas comptés deux fois. Dans ce cas, les résultats deviennent aberrants. À l'inverse, il arrive aussi que certaines données ne soient pas comptées du tout. »

« Un positionnement clair de l'État sur le rôle des universités »

Par ailleurs, alors que certains sites ont pu se plaindre d'un contrôle trop étroit et rapproché dans le temps des services de l'État, le vice-président de l'Université de Strasbourg ne partage pas ce point de vue :

« C'est l'une des premières fois de ma carrière que nous avons enfin un positionnement clair de l'État sur le rôle des universités dans un écosystème. Pour une fois, le discours est clair. En contrepartie, je suis prêt à rendre des comptes tous les six mois, sans que cela me choque. Cela me pose d'autant moins de problèmes que, souvent, on décrète des choses, on se lance, mais sans réel suivi. On prend alors des décisions sur la base de présupposés, et on arrête ou on prolonge des actions sans évaluation solide. »

Les observations du comité d'évaluation

Points positifs

- « Toutes les actions ont été lancées.
- La communication et l'événementiel constituent deux points forts du PUI, avec une réelle capacité à mobiliser partenaires et participants, comme on l'a vu lors du Deep Tech Tour par exemple (deuxième affluence de France selon Bpifrance).
- Plusieurs KPI (Indicateur clé de performance (en anglais : key performance indicator)) ont déjà été atteints, voire dépassés en 2024, notamment en matière de détection et de taux de transfert.
- Les actions menées sont en cohérence avec les points saillants de l'autodiagnostic, et les modifications de la feuille de route restent mineures. Elles témoignent de la capacité des acteurs à s'adapter aux contraintes et à l'évolution de l'environnement. »

Difficultés rencontrées

- « Une action a connu un retard : l'action consacrée à l'innovation en santé, qui n'a démarré qu'avec un an de décalage. La personne en charge étant partie en congé maternité, nous avons ensuite rencontré des difficultés de recrutement.
- Le nombre de start-up créées par an présente un effet cyclique dont nous ne mesurons pas encore précisément la raison. Si on lisse les statistiques sur deux ans, le mouvement montre une évolution stable, mais, dans le détail, nous observons une forme de sinusoïde.
- Le Grand Est n'offre pas un terrain particulièrement favorable en termes d'investissements privés en R&D (Recherche et développement) comparé à la moyenne nationale. »



Michel de Mathelin

Vice-président Stratégie et innovation @ Université de Strasbourg (Unistra)

Directeur @ Laboratoire ICube (UMR 7357 de l'Unistra et du CNRS)

Professeur @ Télécom Physique Strasbourg (TPS)

Parcours

Depuis mars 2025

[Université de Strasbourg \(Unistra\)](#)

Vice-président Stratégie et innovation

Depuis 2013

[Laboratoire ICube \(UMR 7357 de l'Unistra et du CNRS\)](#)

Directeur

Depuis 1999

[Télécom Physique Strasbourg \(TPS\)](#)

Professeur

Mars 2021 - mars 2025

[Université de Strasbourg \(Unistra\)](#)

Premier vice-président

Janvier 2017 - mars 2021

[Université de Strasbourg \(Unistra\)](#)

Vice-président Valorisation et relations avec le monde socio-économique

2012 - 2014

[Centre national de la recherche scientifique \(CNRS\)](#)

Délégué scientifique

2006 - 2011

[Centre national de la recherche scientifique \(CNRS\)](#)

chargé de mission en charge de la politique de recherche en automatique et robotique

Établissement & diplôme

- **Carnegie Mellon University (Pennsylvanie)**
Master of science et PhD
- **Université catholique de Louvain (UCL)**
Diplôme d'ingénieur

Fiche n° 28709, créée le 08/02/2018 à 11:05 - Màj le 10/10/2025 à 15:11



Université de Strasbourg (Unistra)

L'Université de Strasbourg, héritière de l'université fondée en 1621, est issue de la fusion des universités Strasbourg 1, Strasbourg 2 et Strasbourg 3 le 01/01/2009.

Catégorie : Universités

Entité(s) affiliée(s) :

- [ESBS \(École supérieure de biotechnologie de Strasbourg\)](#)
- [Télécom Physique Strasbourg \(TPS\)](#)
- [Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle \(Ceipi\)](#)

Adresse du siège

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex France

Général

Date de création

2009

Statut

EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)

Tutelles

Ministère en charge de l'enseignement supérieur

Implantations (dont siège)	Strasbourg (siège), Schiltigheim, Illkirch-Graffenstaden, Colmar, Haguenau, Sélestat
Composantes	36 composantes couvrant 5 domaines de formation : Arts/Lettres/Langues ; Droit/Economie/Gestion et Sciences Politiques et Sociales ; Sciences Humaines et Sociales ; Sciences/Technologies ; Santé.
Alliance d'universités européennes	Epicur (membre fondateur en 2019)
Présidence	Présidente : Frédérique Berrod (élue le 18/03/2025)

Effectifs étudiants

2006-07	43 108
2007-08	41 890
2008-09	43 635
2009-10	45 300
2010-11	45 305
2011-12	46 167
2012-13	47 146
2013-14	47 766
2014-15	48 397
2015-16	49 528
2016-17	50 911
2017-18	51 603
2018-19	52 618
2019-20	57 674
2020-21	58 126

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	826
2020-21	653
2019-20	588
2018-19	560
2017-18	584

2016-17	584
2015-16	598
2014-15	603
2013-14	599
2012-13	582

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2023-24	1 500
2022-23	1 512
2021-22	1 509
2020-21	1 524
2019-20	1 527
2018-19	1 486
2017-18	1 503
2016-17	1 531
2015-16	1 520
2014-15	1 560
2013-14	1 579
2012-13	1 601
2011-12	1 609
2010-11	1 619

Source(s) : Open Data MESR

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	539,1 M€
2022	518,4 M€
2021	507,8 M€
2020	479,9 M€
2019	467,5 M€
2018	456,8 M€

2017	436,4 M€
2016	433,4 M€
2015	426 M€
2014	430,7 M€
2013	418,2 M€
2012	415,1 M€

Source(s) : Open data MESR

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	405,0 M€
2022	390,1 M€
2021	377,1 M€
2020	371,7 M€
2019	366,7 M€
2018	357,4 M€
2017	350,4 M€
2016	343,6 M€
2015	340,3 M€
2014	330,1 M€
2013	327,8 M€
2012	319,8 M€
2011	319,3 M€
2010	311,1 M€

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	76,6
2022	112,6
2021	111,2
2020	104,4

2019	92,4
2018	70,1
2017	48,4
2016	41,8
2015	41,0
2014	36,7
2013	30,2
2012	31,0
2011	33,6
2010	48,5

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

NCU	Projet ECRI+ (2017) : 5,33M€ Projet INCLUDE (2018) : 8,2M€
EUR	Vague 1 (2017) : 25,72M€ pour 4 projets
Saps	Vague 3 (2024) : 812k€
ASDESR (2023)	Projet FRI - 2A : 4,6M€
PUI (2023)	PUI-Alsace : 1M€ en phase pilote et 8,5M€ en phase d'amorçage
AMI SHS	Vague 1 (2024) : 9M€ pour le projet ReligiS

Fiche n° 1753, créée le 28/04/2014 à 02:25 - Màj le 08/10/2025 à 14:07